

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT
CE DOCUMENT COMPORTE DES EXIGENCES
RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet GCC Environmental Consultant	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP760-140545/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20140545	Date 2013-12-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-175-63903	
File No. - N° de dossier fe175.EP760-140545	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-01-14	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lohnes, Melissa	Buyer Id - Id de l'acheteur fe175
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6097 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3160
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Government Conference Centre (GCC) 2 Rideau Street Ottawa, Ontario	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Réponses aux demandes de renseignements :

QUESTION N° 12 :

Dans la section EPEP 3.2.1, on indique sous « Renseignements à fournir » (point 3) que : « Le texte devrait comprendre une discussion sur les méthodes d'élimination des matières dangereuses et les méthodes géotechniques à adopter en vue de réaliser le but, de relever les défis en matière de conception et de résoudre les problèmes du projet. » Cette section porte précisément sur l'information à l'appui de deux (2) projets relatifs à des services de génie environnemental. Veuillez confirmer si les « méthodes géotechniques » constituent l'information qui doit être fournie pour ces deux exemples de projets. À la section 3.2.2, on demande de démontrer l'expérience relative aux projets géotechniques (de même que l'expérience ayant trait à d'autres projets) pour les six (6) projets demandés (deux projets par sous-expert-conseil et spécialiste [hygiéniste industriel agréé, ingénieur en géotechnique et spécialiste de la gestion des déchets solides]).

RÉPONSE N° 12 :

Voir les points A.1 et B.6 dans la modification n° 001.

QUESTION N° 13 :

Veuillez définir les rôles et les responsabilités associés à la fonction « Soutien administratif » dont il est question dans les tableaux d'honoraires liés aux services requis SR 5, SR 6 et SR 7, lesquels tableaux figurent dans la section 2., « Services requis - Honoraires fondés sur le temps », de l'Annexe C - Formulaire de proposition de prix, plus précisément aux pages 23 de 30 et 24 de 30.

RÉPONSE N° 13 :

Les rôles et les responsabilités associés à la fonction « Soutien administratif » faisant partie des services requis comprennent notamment ceux décrits aux sections suivantes : 5.2.2, 5.2.2.1 (b) et 5.2.2.8 (administration générale et soutien), 5.2.2.18, 5.3c, 5.3 (g), 5.3 (h)(i) et 6.2 (administration et soutien à l'égard des rapports), ainsi que 7.0 (administration et soutien à l'égard des rapports).

QUESTION N° 14 :

À la page 23 de la demande de propositions, on demande, à l'égard des services requis SR 6, des taux pour les postes d'hygiéniste industriel certifié (HIC) principal, d'HIC intermédiaire et d'HIC subalterne. Comme le titre d'HIC est accordé à des cadres supérieurs chevronnés, TPSGC veut-il bien envisager de remplacer les termes « HIC subalterne » et « HIC intermédiaire » par « hygiéniste industriel qualifié subalterne » et « hygiéniste industriel qualifié intermédiaire », respectivement?

RÉPONSE N° 14 :

Oui, TPSGC remplacera les termes « HIC subalterne » et « HIC intermédiaire » par « hygiéniste industriel qualifié subalterne » et « hygiéniste industriel qualifié intermédiaire », respectivement, dans la demande de propositions. Selon les organismes d'agrément, le terme « qualifié » signifie « certifié ».

SR 6 - Services de surveillance de l'environnement	HEURES ESTIMATIVES Colonne A	TAUX HORAIRES** Colonne B	HONORAIRES FONDÉS SUR LE TEMPS Colonne A x colonne B
Hygiéniste industriel certifié Principal	250	_____ \$	_____ \$
Hygiéniste industriel certifié qualifié Intermédiaire	1250	_____ \$	_____ \$
Hygiéniste industriel certifié qualifié Subaltern	750	_____ \$	_____ \$
Soutien administratif	1000	_____ \$	_____ \$
Total SR6:			_____ \$

QUESTION N° 15 :

Aux sections 3.2.1 et 3.2.2., TPSGC demande aux soumissionnaires de décrire des projets dont les travaux de construction sont achevés substantiellement ou terminés. TPSGC veut-il bien envisager d'alléger cette exigence de manière à y inclure les projets pour lesquels l'expert-conseil en environnement a réalisé les documents sur les travaux de construction?

RÉPONSE N° 15 :

Non.

QUESTION N° 16 :

À la page 32 de 43 de l'énoncé de projet, TPSGC formule l'exigence suivante : « L'expert-conseil en environnement doit fournir, pour chaque dossier d'appel d'offres ou d'approvisionnement [...] ». Veuillez indiquer le nombre de documents d'appel d'offres ou d'approvisionnement auquel on peut s'attendre.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP760-140545/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20140545

Amd. No. - N° de la modif.

003

File No. - N° du dossier

fe175EP760-140545

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe175

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

RÉPONSE N° 16 :

Conformément à l'exigence SR 3.2, au moins cinq (5) dossiers de documents de construction seront élaborés.

QUESTION N° 17 :

TPSGC veut-il bien repousser la date de clôture de la demande de propositions?

RÉPONSE N° 17:

Reportez-vous à la partie 1 de la modification 001.

QUESTION N° 18 :

En ce qui concerne l'ingénieur en environnement dont il est question à la section 3.2.3, est-il envisageable que l'ingénieur intermédiaire soit remplacé par un professionnel de l'environnement, comme un géologue, ou bien que l'expérience exigée de 10 ans soit réduite à 8 ans?

RÉPONSE N° 18:

Non.